



Le mot du Président

Ashwani Singh



Chers voisins, Chers amis de la Résidence Apollo,

Plusieurs événements marquants pour notre association ont eu lieu ces derniers mois : l'assemblée générale du 19 juin, notre stand aux promotions ou « fête des écoles » le 28 juin et la pétanque le 21 septembre. Vous trouverez des comptes rendus de ces différentes rencontres et manifestations en feuilletant les pages du présent numéro d'Apollo Infos.

Vous y trouverez également des informations sur les mesures réalisées et prévues en matière d'économie d'énergie dans notre Résidence, ainsi que sur les aménagements routiers et la circulation dans notre quartier. La circulation sera précisément le thème de notre prochaine rencontre du 20 novembre, où nous accueillerons Monsieur le Maire Philippe Decrey, en charge du dicastère des transports et de la circulation.

Au sommaire :

Assemblée générale du 19 juin 2019	p2
Fête des écoles du 28 juin 2019	p3
Pétanque le 21 septembre 2019	p4
Energie et environnement à Apollo	p5
Le point sur l'aménagement routier et la circulation	p6
Agenda	p8

Le 20 novembre 2019 à 18h00 au restaurant de école Adrien-Jeandin, l'ARA accueille Monsieur le Maire Philippe Decrey, qui nous informera des mesures prises et prévues pour réguler la circulation dans notre quartier - détails en p.8. Venez nombreux !

Elu depuis 30 ans dans notre commune, d'abord au Conseil municipal (13 ans), puis au Conseil administratif (17 ans), Monsieur Decrey se retire de la vie politique et

ne se représentera pas aux prochaines élections municipales de mars 2020. Il a accepté notre invitation. La soirée du 20 novembre sera donc aussi une occasion de le remercier pour son soutien aux associations de quartier, dont l'ARA, ainsi que pour ses nombreux efforts en vue de réguler et modérer le trafic automobile dans notre voisinage, ce qui n'a pas toujours été une tâche facile vu que la plupart des décisions relèvent du canton, dont les objectifs et priorités ne sont pas toujours celles des communes et des quartiers.

Je profite de ces lignes pour vous annoncer que j'ai également décidé ne pas me représenter aux prochaines élections. J'aurai siégé 13 ans au Conseil municipal dans lequel j'aurai été membre des commissions des finances, de l'urbanisme, des transports, des communaux d'Ambilly et des travaux, en ayant en outre présidé cette dernière. Cela a été pour moi une expérience très enrichissante, qui m'a permis notamment de connaître et de comprendre certains dossiers pouvant intéresser directement la Résidence Apollo, dont j'ai toujours eu à cœur de défendre les intérêts.

Mais il y a un temps pour tout, et c'est avec un pincement au cœur que je quitterai la scène politique locale, en vous remerciant tous pour le soutien que vous m'avez apporté tout au long de ces années. Je continuerai toutefois de siéger à la commission « Energie et environnement » de la Chambre de commerce et d'industrie, ainsi qu'au comité du Groupement des propriétaires d'appartement de la Chambre genevoise immobilière, où l'on traite entre autres de questions environnementales, énergétiques, juridiques et fiscales qui resteront toujours d'actualité pour les habitants de notre Résidence.

Enfin, merci à nos annonceurs : l'entreprise DCL (peinture) et le traiteur et restaurateur SOFIA; pensons à eux lorsque nous serons appelés à choisir nos prestataires de services. Bonne lecture, et j'espère vous retrouver nombreux lors de notre soirée du 20 novembre !

Retrouvez-nous sur la page
Facebook de l'Association
Résidence Apollo



Assemblée générale du 19 juin 2019

Tenue au restaurant de l'école Adrien-Jeandin, l'assemblée générale a été l'occasion d'accueillir Monsieur le Conseiller administratif Marc Kilcher, en charge notamment du dicastère de la sécurité, qui nous a présenté la nouvelle organisation du service de la Police municipale, avec des îlotiers chargés d'assurer un contact privilégié dans des périmètres ou quartiers définis. Pour Apollo, il s'agit de l'appointé Mickaël Chanez, l'îlotier répondant du secteur d'Adrien-Jeandin. M. Chanez a ensuite présenté les résultats de l'enquête « diagnostic local de sécurité », les statistiques de la criminalité à Thônex et le nouveau concept de sécurité communal.

Différents flyers ont été distribués, traitant des vols à l'astuce et des différentes arnaques au domicile, par téléphone et dans la rue. Certains sont affichés dans les vitrines des entrées des immeubles ; tous peuvent être demandés à la police municipale, par téléphone au 022 869 39 02 par ou mail police@thonex.ch.

Après la partie statutaire et la présentation par la police municipale, la soirée s'est poursuivie avec le traditionnel verre de l'amitié, offert par l'ARA, et la riche collation élaborée une fois de plus par M. Lorenzo Sofia et son équipe, à qui nous adressons un très grand merci.

Comité (ré)élu lors de l'assemblée générale:

Coletta Fabrice

Labhart Marc

Singh Ashwani (Président)

Sommaro Elizabeth

Pour le contrôle des comptes :

Chollet Brigitte

Le PV de l'assemblée générale peut être téléchargé à l'adresse

apexserv.com/ARA/Documents/PV_AGO_2019.pdf



Un public nombreux...



...et attentif...

	Adrien-Jeandin Problèmes important	Adrien-Jeandin Problèmes pas important	Commune Problèmes important	Commune Problèmes pas important
Tapage, bruits nocturnes (clubs, scooters, etc.)	56.07%	43.93%	46.46%	53.54%
Tapage, bruits pendant la journée	31.78%	68.22%	29.44%	70.56%
Tapage, bruits pendant la nuit	23.23%	76.77%	23.98%	76.02%
Salives, urines à votre attention ou à son proche	32.71%	67.29%	30.93%	69.07%
Machet	34.58%	65.42%	31.68%	68.32%
Violence physique/agression (rue / habitation)			35.16%	64.84%
Personne dans la rue, dans un parc (individuelle/voiture sans la route)	43.93%	56.07%	55.14%	44.86%
Tapage (graffiti) sur les murs, les abris ou les poubelles	44.92%	55.08%	48.87%	51.13%
Salives dans les rues et dans les espaces publics (pavés, trottoir)	47.29%	52.71%	50.88%	49.12%
Objet ou déchets sauvages (incriminables, poubelles renversées, etc.)	58.69%	41.31%	56.27%	43.73%

...une présentation intéressante...



...et, pour terminer, une partie conviviale toujours très appréciée ; au centre, « notre » îlotier, l'appointé Mickaël Chanez



Sofia & Cie



Service traiteur soigné jusqu'à 1'000 personnes

*Spécialités, Cocktails, Soirées,
Mariages, Anniversaires*

Angle: 2 rue de Chêne-Bougeries - 1 chemin de la Bessonnette
1224 CHENE-BOUGERIES **Parking:** Place C. Audéoud
Tél-Fax 022 348 44 48
l.sofia@bluewin.ch

La fête des promotions, 28 juin 2019

Pour la deuxième année où nous participions à la fête des écoles, nous avons répété la formule de 2018 pour la partie repas, assurée par Sara Al-Sammak, 8 Adrien-Jeandin, de l'éponyme « Cuisine de Sara » (plats libano-orientaux), qui, tout comme l'année dernière, a connu un grand succès.

Sara Al-Sammak

cuisinesara@yahoo.com

[www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Cuisinesara-1079068235486120)

[Cuisinesara-](https://www.facebook.com/Cuisinesara-1079068235486120)

[1079068235486120](https://www.facebook.com/Cuisinesara-1079068235486120)

*Une fois de plus,
bravo ...et merci !*



Les repas...



...et quelques bénévoles : Brigitte, Azar, Silvio, Pius, Marc, Karin (ci-dessus), et Nicolas et Mirsada (ci-dessous).

Tout comme l'année dernière, notre stand proposait des boissons (sodas, thé froid, eau minérale, bière, vin rouge, rosé et blanc), mais là où nous avons innové, sans doute inspirés par la canicule qui sévissait alors, c'est en proposant des « mojitos » et des « Cuba libres ». Cela a occasionné passablement de travail, car la menthe et le citron vert étaient pilés pour chaque commande, mais a été fait avec sourire et bonne humeur..



Mojitos et Cuba libres, fort appréciés vu la canicule !



Bien que cela n'ait pas été pour nous le but premier, cette participation a également permis de renflouer notre caisse de quelques centaines de francs.

Enfin, un grand merci à nos bénévoles, et tout particulièrement à ceux ne faisant pas partie du comité de l'ARA, pour leur aide indispensable et très appréciée : Azar, Brigitte, Karin, Mirsada, Mushrek, Nicolas, Pius et Silvio.

La pétanque, 21 septembre 2019

En ce jour de l'équinoxe d'automne, la météo nous a généreusement inondés de soleil, ce qui a favorisé la participation de près de quarante habitants et amis, dont dix enfants. La tente pour recouvrir le terrain, qui nous avait été offerte gratuitement par la commune, n'a finalement pas été nécessaire. On a joué non-stop de 11h00 à 18h00, en doublette, en tripléte et même, en finale, en « quadruplette » (deux équipes de quatre joueurs, jouant deux boules).

Ce qui au départ qui avait été prévu sous forme d'un concours sérieux et structuré (tripléte à la mêlée, à savoir équipes tirées au sort, quatre quarts de finale, deux demi-finales et une finale), n'a convaincu ni les joueurs sérieux, peut-être peu enclins à se mêler aux débutants, ni les amateurs et débutants, hésitants et peut-être intimidés par les « pros ». En définitive, c'était mieux ainsi. La journée s'est donc déroulée dans une ambiance bon enfant, spontanée, familiale et décontractée.

Notre terrain de boules est régulièrement fréquenté depuis des années par six à huit bons joueurs, majoritairement retraités, qui se retrouvent chaque jour dès 16h en été et 15h en hiver, sous réserve de météo favorable. Vu l'intérêt désormais avéré pour la pétanque de la part d'un public plus familial, plus jeune, parfois débutant et souvent encore dans la vie active, il s'agira de trouver des tranches d'heures adaptées, par exemple les samedis matin dès 10h00 ou 11h00, en laissant la place aux enfants le mercredi. Les habitants intéressés sont invités à prendre contact avec le comité de l'ARA afin d'explorer concrètement comment assurer une pérennité pour des rencontres regroupant ce public plus large. Entretemps, bravo aux participants !



C'est parti !



*Il y avait bien évidemment du pastis !
(on le remarquera tout à gauche)*



*Des jeunes talents très motivés,
bien encadrés et coachés*



*Les deux équipes de la « quadruplette »
jouée en finale*

Energie et environnement à Apollo

Le Plan directeur (cantonal) de l'énergie et des énergies de réseau est en cours de révision et devrait être rendu public prochainement. D'après ce que l'on croit déjà savoir, il prévoirait des mesures drastiques, parmi lesquelles figureraient notamment l'interdiction d'installer de nouvelles chaudières à combustible fossile dès 2023, voire avant, ainsi qu'un net abaissement du seuil de l'Indice de dépense de chaleur (IDC) au-dessus duquel des investissements importants seraient exigés pour assurer un meilleur rendement énergétique. Avec notre chaufferie qui date de 2014-2015, ce n'est que dans quinze à vingt ans que nous serons confrontés au besoin de remplacer les chaudières, qui devront alors obligatoirement être alimentées par des énergies renouvelables (pompe à chaleur, panneaux solaires). Entretemps, nous devons continuer de chercher à améliorer nos IDC, encore médiocres mais s'améliorant progressivement.

Les copropriétés de la Résidence investissent depuis 2014 dans l'amélioration de la performance énergétique globale de leurs bâtiments, effort qui se poursuit actuellement et se poursuivra dans les années à venir. Ainsi, on devrait voir progressivement des installations de panneaux solaires sur nos toits, qu'ils soient thermiques ou photovoltaïques.

Que fait Apollo pour l'environnement et le climat ?

Nous avons été pionniers à Thônex dans l'adoption, en 2017 déjà, de la « petite poubelle verte » pour la collecte des déchets de cuisine. Les habitants jouent pleinement le jeu puisque chaque semaine, c'est près de 500 litres de déchets de cuisine qui sont collectés et acheminés à Châtillon pour être transformés en compost et biogaz.

En 2014 et 2015, les huit PPE de la Résidence ont investi deux millions de francs pour la rénovation de la chaufferie centrale et des huit sous-stations. Depuis, ce n'est pas loin d'un million supplémentaire qui a été investi pour l'isolation de l'enveloppe des bâtiments (toits, façades et dalle du 1^{er} étage). Ces mesures ont déjà permis de diminuer de 20% notre consommation d'énergie par rapport à la moyenne des années 2008-2013, et de plus de 25% par rapport au pic de 2013.

Ces travaux se poursuivent, notamment par l'isolation des quelques toitures et murs pignons non encore rénovés, ainsi que par la pose de panneaux solaires, d'abord au 20 Adrien-Jeandin où c'est en cours, puis progressivement dans d'autres PPE. Nous n'avons pas à rougir de nos efforts : nous pouvons au contraire en être fiers.



Photomontage montrant le toit du 8 Adrien-Jeandin, avec des panneaux photovoltaïques (ci-dessus) et thermiques (ci-dessous) ; les 9-23 Adrien-Jeandin (de l'autre côté de la rue) sont photovoltaïques, ceux de Clair-Val sont thermiques.



Le point sur l'aménagement routier et la Circulation

Concernant l'axe de transit nord-sud (entre la route de Jussy et l'avenue de Thônex) : les travaux en cours sur la route de Jussy, et notamment aux carrefours avec la chemin de la Mousse et l'avenue Tronchet où les giratoires seront remplacés par des feux dits « intelligents », visent à diriger le trafic nord-sud de manière préférentielle par le chemin de la Gravière et la rue François-Jacquier plutôt que par les avenues Tronchet et Adrien-Jeandin. Des voies de bus sont prévues sur la route de Jussy de part et d'autre de ces carrefours pour éviter que les véhicules de la ligne C restent bloqués dans les bouchons. Le chemin de la Mousse sera à sens unique dans le sens est-ouest, alors que la route de Jussy, sur son tronçon « Baechler-Rolax » sera à sens-unique dans le sens ouest-est. Cet ensemble d'aménagements devrait, nous affirme-t-on, alléger le trafic de transit nord-sud sur les avenues Tronchet et Adrien-Jeandin.



Va-t-on enfin pouvoir enfin en finir avec ça ?

Concernant le trafic de transit sud-nord en provenance du Pont de Sierne ne direction de Puplinge, qui passe actuellement par les avenues Adrien-Jeandin et Tronchet, on compte sur l'effet incitatif de l'élargissement de l'avenue de Thônex entre le giratoire Petit-Senn et la Migros, et l'élargissement futur (à un horizon de cinq à dix ans) de la rue François-Jacquier, ainsi que sur la programmation dissuasive du feu « intelligent » au carrefour entre l'avenue Tronchet et la route de Jussy, qui serait longtemps rouge pour le trafic voulant s'obstiner à passer par les avenues Adrien-Jeandin et Tronchet. L'ensemble de ces mesures devrait alléger le trafic de transit sur ces deux avenues, et permettre la mise d'Adrien-Jeandin en zone 30. Reste à voir s'il sera possible d'obtenir également l'interdiction d'Adrien-Jeandin aux poids-lourds.

Accès à la route de Malagnou et la route Blanche : le chemin de Floraire sera mis en double sens, ce qui

permettra un accès plus direct à la route de Malagnou sans avoir à passer par le chemin Petit-Senn, les quatre stops et la route de Sous-Moulin ; venant de la France, la rampe montant derrière la station BP sera préservée.

Concernant le transit de Chêne-Bourg à Puplinge, la hiérarchie du réseau routier devrait lui imposer de passer par la rue François-Jacquier et la route de Jussy (tronçon Baechler-Rolax), alors que nous savons tous qu'il passe en réalité par la rue de Genève et l'avenue Tronchet. Lors de contacts récents entre la commune et la Direction des transports, cette dernière s'est dite consciente du problème, dont la rectification nécessitera le réaménagement en profondeur du carrefour devant le change Migros afin que les présélections, les marquages, la signalisation et la programmation des feux incitent le trafic de transit à emprunter la rue François Jacquier. Toutefois, aucune date n'est encore avancée pour ces travaux.

Requalification de la rue de Genève et « espace rue » : Couplé aux aménagements mentionnés dans le paragraphe précédent, le déclassement et la requalification de la rue de Genève en réseau secondaire devrait enfin permettre la réalisation d'un « espace rue », avec une seule voie de circulation automobile dans chaque sens, de larges trottoirs, des aménagements pour la mobilité douce et, enfin, de multiples perméabilités piétonnes à la place de l'actuelle la clôture grillagée.

Beaucoup souhaiteraient en effet que l'on ait au moins un passage pour pétions supplémentaire, éventuellement sécurisé, à la sortie nord du Centre commercial, en face de celui devant l'agence AXA de l'autre côté de la rue de Genève.

Pour vos travaux de peinture :
DCL, 022 348 98 52, info@dcl-peinture.com

Qu'est-ce qu'un espace rue ?

C'est en 1995 déjà qu'une première image directrice a été donnée d'un « espace rue » au centre urbain de Thônex dans un rapport sur les aménagements transfrontaliers¹, thème qui a ensuite été repris dans le Plan directeur communal (PDCom) de Thônex de 2009 puis dans celui de 2019². On y cite de multiples perméabilités piétonnes, ainsi que des places publiques et des espaces verts de part et d'autre de la rue de Genève, voire même qui l'enjambent.

Ces aménagements deviendraient possibles avec l'allègement de la circulation de transit citée plus haut.

L'« espace rue » de la rue de Genève a pour but de la rendre plus agréable pour le piéton, de renforcer sa centralité au moyen d'aménagements des espaces publics et d'optimiser le stationnement afin de redonner de la place aux piétons et à la mobilité douce, en redynamisant ainsi la vie locale.

Les images ci-après présentent quelques exemples d'espace rue. On notera en particulier l'aménagement de la rue de Genève à Gaillard, avec des trottoirs élargis, une perméabilité piétonne sans entraves (clôtures, grillages...) et une seule voie de circulation dans chaque sens, ce qui est cohérent avec la requalification de la rue, dont le trafic automobile est allégé.



Rue de Genève à Gaillard : on y notera la perméabilité piétonne totale et l'absence d'entraves à la visibilité du tram.



Rue de Genève à Gaillard : traversée pour piétons à un lieu de passage pourtant fort (arrêt de tram, commerces)



Le futur « mail central » des Communaux d'Ambilly



« L'Esplanade » à Strasbourg

La rue de Genève devrait être un lieu de rencontre et un trait d'union entre le nord et le sud de la commune, et non une barrière infranchissable, ou du moins très dissuasive.

La rencontre avec Monsieur le Maire Philippe Decrey le 20 novembre sera l'occasion de faire le point sur les travaux actuels et prévus, ainsi que sur les futurs projets concernant la circulation et l'aménagement routier dans notre quartier.

¹ Charte de l'aménagement « espace rue », 1995

² Ce PDCom 2019 était ouvert à la consultation publique du 14 juin au 13 juillet 2019 et est en attente d'être formellement approuvé par le Conseil municipal et le Conseil d'Etat.

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. L'ARA est reconnue en tant qu'association de quartier par la mairie de Thônex. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes et le budget peuvent être consultés sur le site Internet www.apexserv.com/ARA.

Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre : il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou de contacter un membre du comité.

Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations !

AGENDA

mercredi 20 novembre 2019

18h00, restaurant scolaire de l'Ecole Jeandin : rencontre avec le Monsieur le Maire Philippe Decrey, qui nous parlera des derniers développements concernant l'aménagement de la circulation automobile dans notre quartier; la rencontre se clôturera, comme de coutume, avec un apéritif « grignotatoire » convivial.

Samedi 14 décembre 2019

Dès 10h00, Thônœil sur la place de Graveson : marché de Noël de la commune où, comme de coutume, le stand de l'ARA proposera du vin chaud et des pâtisseries.

Quelques bénévoles pour aider à servir et travailler aux côtés des membres du comité sont toujours les bienvenus.



Ci-contre : le Père Noël bien accompagné, sur le stand ARA, Thônœil 2017

Un grand merci à nos donateurs, sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres. Les personnes qui trouvent notre activité utile et souhaitent nous aider à couvrir nos modestes frais peuvent faire un don à :

Association Résidence Apollo
p.a. M. Ashwani Singh
16 av. Adrien-Jeandin, 1226 Thônex
CP 14-475740-2.

Editeur responsable : Association résidence Apollo,
p.a. M. Ashwani Singh, 16 avenue Adrien-Jeandin,
1226 Thônex ; Imprimeur : VISTAPRINT



...c'est...

- en cas de travaux de rénovation, d'informer la régie et le concierge, de protéger le hall, les paliers et les ascenseurs, d'informer vos voisins de la nature et la durée des travaux au moyen d'une affiche dans le hall d'entrée, de limiter les travaux bruyants aux heures admises et en semaine ;
- de tenir les chiens en laisse, de ne pas les promener dans le parc hors des chemins, ne pas leur permettre de souiller les colonnes sous les immeubles ; leur faire faire leur promenade « hygiénique » uniquement sur l'espace qui leur est réservé côté est, côté rue ; utiliser les caninettes ;
- de stationner les deux-roues motorisés sur les emplacements qui leur sont réservés derrière les immeubles ; d'informer vos visiteurs en deux-roues motorisés de ces emplacements ;
- de garer sa voiture au garage au lieu de squatter les places de parking visiteurs le soir et le week-end, là où nos visites en ont particulièrement besoin ;
- d'attendre d'être sorti de l'immeuble ou rentré chez soi pour allumer sa cigarette afin de ne pas enfumer les paliers, l'ascenseur et les escaliers ;
- de ne pas nourrir les pigeons ;
- de garder ses balcons libres de meubles et d'encombrants causant une gêne visuelle, et de respecter les teintes admises pour les tentes solaires ;
- ramasser ses déchets dans le parc, dans le hall, dans l'ascenseur...et les mettre dans une poubelle ;
- enfin surtout un état d'esprit, une bonne foi et une bonne volonté qui font qu'au quotidien, on adopte tout naturellement les comportements respectueux de ses voisins.

